



Paris le 18 février 2021,

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la troisième édition de la **Fête de la Mer et des Littoraux** se tiendra du **24 au 27 juin 2021** sur l'ensemble des littoraux de l'Hexagone et des Outre-mer, sous le haut patronage, de Richard Ferrand, Président de l'Assemblée nationale.

L'objectif de ces journées est de favoriser la découverte, la protection et la valorisation de notre patrimoine marin et littoral.

Plusieurs thèmes sont d'ores et déjà envisagés :

- Opérations plages propres
- Découverte du Sentier du littoral
- Soutien aux sauveteurs en mer (SNSM)
- Découverte des sciences de la mer
- Visites d'entreprises maritimes
- Sensibilisation aux métiers de la mer
- Découverte du patrimoine culturel marin et des sports nautiques

Aussi, nous vous proposons de contribuer à cette grande fête porteuse de sens en intégrant à notre programme un ou plusieurs événements que votre commune organise déjà à ces dates ou serait en mesure de créer pour cette occasion.

Nous comptons sur votre engagement, à nos côtés, pour assurer le succès de cet événement.

Nous vous prions de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.



Sophie Panonacle
Députée du Bassin d'Arcachon



François Baroin
Président de l'Association des
Maires de France et des Présidents
d'intercommunalité

**Le Comité de pilotage est composé et soutenu par : l'Assemblée nationale, le Ministère de la Mer, le Ministère de la Transition écologique, le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le Ministère des Outre-mer, le SGMer, la Marine nationale, la SNSM, l'Association des Maires de France, l'Assemblée des Départements de France, l'Association des Régions de France, l'ANEL, l'ANETT, le Cluster Maritime Français et l'UMIH.*